



Dossier d'inscription scolaire

ECOLE PUBLIQUE BORIS VIAN

2023-2024

Date de réception du dossier d'inscription :

Identité de(s) enfant(s)

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Sexe				
Adresse				

Parents ou personnes ayant la responsabilité légale de(s) enfant(s)

Responsables légaux : en cas de séparation, il est indispensable de renseigner les adresses des 2 responsables légaux.

Résidence principale : représentant 1 représentant 2

REPRESENTANT 1 (Responsable du dossier CAF) <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non	REPRESENTANT 2 <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non	AUTRE <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre : Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Tél. fixe :	Tél. fixe :	Tél. fixe :
Tél. port. :	Tél. port. :	Tél. port. :
Courriel :	Courriel :	Courriel :
Tél. pro :	Tél. pro :	Tél. pro :

Informations complémentaires

Votre enfant bénéficiera :

d'une assistante de vie scolaire

Nom – Prénom de l'enfant :

d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

Nom – Prénom de l'enfant :

Le Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) doit être signé sous la responsabilité du médecin scolaire, ou du médecin de P.M.I., entre les parents, le Directeur de l'établissement scolaire et le Maire. **Un certificat médical est indispensable** (précisant si éviction totale ou traces tolérées pour les allergies alimentaires).

Inscription au restaurant scolaire

Oui Non

Droit à l'image

Je soussigné(e),

autorise n'autorise pas

l'établissement scolaire Boris Vian à utiliser dans les supports suivants (site Internet de l'école et de la commune, bulletin municipal communal), les photos de mon/mes enfants prises au cours des activités scolaires.

Pièces à fournir

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) facture d'électricité, gaz ou télécom...
- Carnet de vaccination

Je soussigné(e),

Fait à Saint Germain des Prés, le/...../.....

Signature

Le dossier d'inscription scolaire est à retourner en Mairie – Rue de la Mairie – 49170 Saint Germain des Prés accompagné des pièces justificatives citées ci-dessus.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie par téléphone au 02 41 39 94 22 ou par courriel à contact@saintgermaindespres49.fr